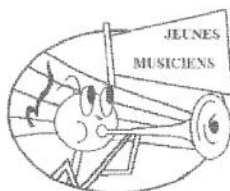


ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS



Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du samedi 9 novembre 1996 à La Tour-de-Trême

1. Ouverture de l'assemblée

Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnes excusées, M. Richard Tarrès, président, poursuit par le point 2 du tractanda.

2. Appel des sociétés et désignation des scrutateurs

52 sociétés sur 65 sont présentes,
3 sociétés sont excusées,
10 sociétés sont absentes.

Un délégué de la Concordia de Fribourg, de Grandvillard, de Treyvaux et de Vuadens sont nommés comme scrutateurs.

3. Production de la Société de musique de la Tour-de-Trême

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé sans commentaire.

5. Rapport du président

C'est une très grande joie et un plaisir pour moi que de vous recevoir ici à La Tour-de-Trême, dans cette commune qui a su si bien accueillir notre 13ème Fête cantonale à la fin juin de cette année.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le 25 novembre 1995, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à 8 reprises, sans compter les séances séparées de la commission de musique, ainsi qu'une réunion avec la SCMF et les présidents de giron, le 10 septembre dernier. Autant d'occasions où j'ai pu constater que notre Association a la chance de pouvoir compter sur des personnes enthousiastes, compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité cantonal et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Jean-Pierre Rossier, vice-président, Jean-Marc Oberson, caissier, Pascal Aebischer, secrétaire correspondance et Roger Vauthey, secrétaire interne. Pour la commission de musique, qui fait un travail remarquable dans le cadre du camp musical en particulier, mes remerciements vont en premier lieu à son président, Hugo Stern, et à ses membres : Nicolas Fragnière, Luc Vonlanthen et Marlène Chassot. Durant cette saison 1995/1996 particulièrement importante pour elle puisqu'elle fonctionnait avec un nouveau président et sur une nouvelle répartition des tâches, notre commission de musique a su relever le défi qu'elle s'était fixé en maintenant le cap et le rythme, et en montrant clairement quelles sont ses exigences à l'égard des jeunes du camp musical.

Chers amis du comité et de la commission de musique, comme c'est la dernière fois que je peux le faire, je tiens à vous remercier tous du sérieux avec lequel vous avez toujours rempli votre fonction au service des jeunes musiciens de ce canton et de la formidable ambiance créée dans nos diverses réunions et représentations. Merci à vous et l'assemblée vous applaudit.

Jean-Pierre Rossier, membre du comité depuis 1990, présente cette année sa démission. Tout en la regrettant bien sûr, nous pouvons aussi la comprendre dans la mesure où Jean-Pierre souhaite peut-être se consacrer un peu plus à sa famille... et à sa maison; en tout cas, j'aimerais le remercier chaleureusement et le féliciter pour tout ce qu'il a fait à cette vice-présidence qu'il quitte aujourd'hui.

Roger Vauthey, membre du comité et secrétaire des P.V. depuis 4 ans, présente également sa démission, peut-être pour les mêmes raisons. Je tiens donc à remercier et à féliciter Roger de son grand dévouement et de sa disponibilité.

Cher Jean-Pierre et cher Roger, les années passées ensemble au service de notre Association resteront un merveilleux souvenir. Des liens très forts se sont noués, des amitiés sont nées, et notre travail en commun (qu'il ne nous appartient pas de juger, d'ailleurs !!) restera pour nous une richesse irremplaçable. En tous les cas, soyez sûrs que je mesure bien la part active que vous avez prise au développement et à l'évolution de notre Association. Merci à vous deux !!

La saison 1995/1996 fut une nouvelle fois bien chargée et nous a apporté des moments de grandes satisfactions.

1) Tout d'abord le camp musical annuel qui s'est tenu du 9 au 12 avril derniers à Romont : la partie enseignement aux écoles primaires et à la Maison St-Charles, les repas au réfectoire du Cycle d'Orientation de la Glâne et le logement aux abris P.C. de Chavannes-sous-Romont et de la Condémine. Une nouvelle fois, le camp a été organisé autour de 2 formations instrumentales composées chacune d'environ 70 jeunes (Dal Segno et Da Capo), formule aujourd'hui bien rodée et qui nous permet de répondre à la demande en accueillant un grand nombre de participants. Ce sont en effet près de 140 jeunes musiciennes et musiciens, âgés de 13 à 17 ans et issus de 42 sociétés de musique du canton, qui ont travaillé ensemble quatre jours durant : développement du sens musical, perfectionnement de la technique instrumentale, connaissance de certains aspects théoriques, préparation d'un programme de concert présenté devant 650 auditeurs le vendredi 12 avril à Domdidier en clôture du camp, tels ont été quelques-uns des objectifs fixés.

L'intérêt des jeunes musiciens pour ce camp de formation est allé croissant; à les entendre, les jeunes y trouvent la satisfaction d'un travail sérieux et intensif, l'ouverture vers des jeunes musiciens d'autres sociétés, une ambiance sympathique et très particulière, faite de moments d'efforts et de détente. Outre la mise sur pied d'ateliers très intéressants sur 2 demi-journées (présentation du métier de facteur d'orgue, écoute dirigée d'oeuvres musicales et présentation des techniques d'enregistrement), le camp cantonal 1996 a sans doute été marqué de la présence d'un soliste invité de grand renom : le trombone solo Branimir Slokar, mondialement connu et originaire de Maribor, en Ex-Yougoslavie (Slovénie), a travaillé avec les jeunes les pièces du répertoire et les a accompagnés en soliste lors du concert final.

Cette année, 21 classes d'étude ont été ouvertes afin de mener un travail de qualité, par registre et par voix. Il est donc lieu ici de remercier de tout coeur les monitrices et moniteurs, ainsi que toutes les personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : l'équipe de cuisine et les surveillants de nuit. A toutes et à tous, un grand merci !!

Notre gratitude va aussi aux divers autorités et associations qui nous octroient des aides financières : la SCMF, l'AFM, l'Association cantonale des musiciens vétérans, le Département des Affaires culturelles.

2) Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 13ème Fête cantonale des Jeunes musiciens fribourgeois, les 27-28-29 et 30 juin derniers, à La Tour-de-Trême. Jamais fête cantonale n'a connue une telle participation des ensembles de jeunes musiciens !! 20 sociétés inscrites, et 10 sections de tambours, représentant quelque 820 jeunes musiciens. Incontestablement la fête a exercé une forte attraction et le bilan musical est tout aussi prometteur puisque les rapports des experts témoignent d'une progression des Corps de jeunes musiciens, tant sur le choix du répertoire que sur la qualité et le sérieux de l'interprétation musicale. Il est étonnant de voir avec quelle maîtrise, avec quelle sensibilité et justesse, je dirais aussi, avec quel plaisir les jeunes sont capables de jouer une pièce. A l'évidence, la musique en société et l'émulation qui en résulte leur permettent de se dépasser et de repousser toujours plus loin les limites de leurs capacités.

Le comité cantonal se fait un plaisir et un devoir de féliciter chaleureusement les organisateurs de la fête, une fête magnifique et bien rythmée, entièrement mise au service des jeunes musiciens eux-mêmes.

Nous aurons tout loisir de revenir sur cette fête cantonale de La Tour-de-Trême au point 10 du tractanda. Mais je remercie d'ores et déjà et félicite le CO de la fête, son président, mon ami Yves Menoud, la société de musique de La Tour-de-Trême et son président, M. Jacques Zamofing, ainsi que toute la population de La Tour-de-Trême.

En ce qui concerne la saison à venir, plusieurs dates et manifestations sont à retenir :

1) du 1er au 4 avril 1997 : le camp musical cantonal, à Romont. Participation attendue d'environ 130 à 140 jeunes. L'organisation se fera sur le modèle du dernier camp, avec ses tests régionaux dans le courant de l'hiver, deux formations instrumentales autonomes et la création de plusieurs ateliers sur 2 demi-journées. Peut-être la commission de musique préparera-t-elle, comme elle en a l'habitude, une surprise aux participants ? Quant au comité, il pourrait étudier la possibilité d'organiser une journée portes-ouvertes au public.

Je n'en dis pas plus ici, puisque le point 14 des tractanda nous permettra d'y revenir.

2) le 26 avril 1997 : 4ème édition des Rencontres Musicales cantonales, à Cressier-sur-Morat. La société de musique « L'Elite » de Cressier a déjà constitué un comité d'organisation qui vous donnera, au point 15 des tractanda, les informations relatives aux modalités d'inscription et à l'ensemble de cette manifestation qui se déroulera en marge du 75ème anniversaire de la Fanfare « L'Elite ».

Voilà, Mesdames et Messieurs, pour ce qui est de ce rapide tour d'horizon de nos activités passées et futures. Vous le savez, ce rapport 1996 est aussi le dernier que j'ai l'honneur et le plaisir de présenter puisque je vous remettrai tout à l'heure ma démission, une démission qui s'explique par la nécessité de laisser maintenant la place à des forces nouvelles qui sont prêtes à agir. Je ne cache pas non plus que ma récente nomination à la présidence de la SCMF a sans doute précipité mon départ d'une année. Je crois en effet qu'au-delà de la surcharge inévitable de travail, il est nécessaire que les deux fonctions soient bien distinctes : c'est mieux pour l'indépendance de l'AFJM, c'est plus claire aussi pour les musiciens et cela permet d'éviter quelques conflits de fonction possibles. Entré au comité cantonal en 1987 et nommé à la présidence l'année suivante, je termine donc aujourd'hui mon deuxième mandat de 4 ans à la tête de l'AFJM. Permettez-moi alors de terminer cette intervention par quelques commentaires ou simplement un bilan plus

général sur l'évolution de notre Association, propos qui ne veulent rien avoir d'un testament, ni moins encore d'un auto-panégyrique.

1988 - 1996 Comment et en quoi notre Association a-t-elle évolué pendant ces 8 ans ? D'une manière générale, je dirais qu'elle a mûri et qu'elle a su séduire les sociétés de musique, qu'elle a fait reconnaître ses activités, qu'elle a mieux défini son rôle, sa place et ses objectifs en rapport avec la formation des jeunes, enfin qu'elle a innové.

Je rappellerais tout d'abord l'année 1992, au cours de laquelle notre Association a pris une option capitale en pariant sur son ouverture aux sociétés de musique de la Cantonale fribourgeoise. Jusqu'alors réservée aux seuls corps constitués de jeunes musiciens, notre Association se donnait les moyens d'accueillir tous les jeunes en permettant aux sociétés d'adultes de s'affilier aussi à notre Cantonale. Un tel changement, touchant à nos structures mêmes, a bien sûr imposé une révision partielle de nos Statuts et une nouvelle appellation : l'ACFCM est devenue l'AFJM. Aujourd'hui, 4 ans plus tard, nous pouvons nous féliciter d'avoir effectivement répondu à une attente très forte des sociétés de musique et à un besoin réel chez les jeunes eux-mêmes, puisque, de 24 sociétés affiliées en 1992, l'AFJM compte actuellement 65 sociétés, sans doute 68 à la fin de cette assemblée. La progression est spectaculaire et l'intérêt des fanfares pour les activités que nous menons est réjouissant.

Au sujet de nos activités précisément, je tiens à relever l'extraordinaire développement de notre camp musical cantonal de Pâques, qui accueille chaque année de nombreux jeunes musiciens âgés de 13 à 17 ans. Le camp a évolué à la fois sur le plan quantitatif (de 90 à 100 participants en 1992, le camp reçoit maintenant régulièrement 135-140 jeunes) et sur le plan qualitatif aussi, avec notamment la création d'atelier culture et loisirs sur 2 demi-journées et la constitution de deux formations instrumentales indépendantes (Dal Segno et Da Capo) qui alternent leurs répétitions.

Autres activités, bisannuelles celles-là, la Fête cantonale et les Rencontres musicales. Vuisternens-dt-Romont en 1988, Neyruz en 1990, Sâles en 1992, Châttonnaye en 1994 et La Tour-de-Trême cette année, 5 Fêtes cantonales qui n'ont cessé de battre des records de participation et qui ont révélé une progression de nos ensembles de jeunes. Quant aux Rencontres musicales, organisées en alternance avec les Fêtes cantonales, nous les avons créées en 1991 dans le but de donner à nos sociétés, chaque année, un objectif de travail sur le plan cantonal. 3 éditions de ces Rencontres ont déjà eu lieu et la 4ème se prépare pour 1997. Là aussi, l'intérêt suscité a été immédiat; bravo aux organisateurs et aux sociétés participantes !!

Pour terminer sur ce chapitre du bilan, je tiens à souligner la chose suivante : le rapprochement et la collaboration voulus par notre Association avec la SCMF, les vétérans fribourgeois, d'autres Associations romandes de jeunes musiciens et, depuis peu, avec le Département des Affaires culturelles, ce rapprochement et cette collaboration, disais-je, ont exercé une influence extrêmement positive sur l'évolution suivie par notre Cantonale. Aujourd'hui, nous sommes tous partenaires de la même cause : celle de la formation des jeunes musiciens et l'avenir de nos fanfares.

Une année après mon ami Bernard Maillard, je quitte, moi aussi, cette Association le coeur quelque peu serré. Malgré le travail considérable qu'il a fallu fournir, le temps et les efforts qu'il a fallu investir, parfois les soucis qu'il a fallu aussi porter, je garde pour moi d'excellents souvenirs : les échanges avec les jeunes musiciens eux-mêmes les connaissances faites et les relations de confiance entretenues avec vous tous, responsables des sociétés. Et puis, il reste surtout les amitiés qui sont nées avec mes collègues du comité et de la commission de musique; ça, voyez-vous, c'est irremplaçable !! Merci à vous, chers amis du comité et de la commission de musique, cher Bernard, d'avoir su m'entourer et partager cet enthousiasme pour les jeunes !! Même si j'ai été, sans doute parfois, exigeant sur ce qui pouvait apparaître comme des détails et souvent un peu long dans nos séances de comité, j'espère garder intacte votre amitié; vous pouvez compter sur la mienne.

Je me garderai, volontairement cette année, de délivrer un quelconque message plus général. Je l'ai fait à maintes occasions dans mes rapports précédents et vous connaissez bien quelles sont mes préoccupations essentielles. Au nouveau président qui sera nommé tout à l'heure, je souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir et plein succès. L'AFJM est une Association magnifique, saine et dynamique. Il faut qu'elle conserve ces qualités qui sont celles de la jeunesse !! Travail, remises en question, changements dans les modes de faire et de penser, rien ne doit faire peur, tout doit être mis en oeuvre de façon à répondre aux aspirations des jeunes qui s'intéressent à la musique instrumentale. Amener des jeunes à la musique instrumentale, les former et les aider à s'intégrer dans les rangs de nos sociétés de musique, voilà la mission de l'AFJM ! je souhaite que cette Association puisse toujours mieux se mettre au service de cette belle mais difficile mission, pour le bien et l'avenir de nos sociétés de musique.

Je termine ce dernier rapport en vous remerciant, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites pour la bonne marche de vos sociétés dans le quotidien de votre précieuse collaboration tout au long de ces années. Merci à tous de votre patiente attention

6. Rapport du président de la commission musicale

Mesdames, mesdemoiselles, Messieurs, Chers délégués,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour la première fois au nom de la commission de musique de l'AFJM. Cette équipe qui constitue notre commission (Marlène Chassot, Nicolas Fragnière et Luc Vonlanthen) a continué la tâche commencée par l'infatigable Bernard Maillard. Nous avons eu la chance de bénéficier de son expérience, ce qui nous a permis de continuer dans le même esprit. Notre équipe jeune et dynamique, débordante d'idées novatrices, organise avec enthousiasme les différentes activités musicales de notre Association.

Par cet enthousiasme et une certaine ambition que nous essayons de communiquer à ces jeunes musiciens, nous poursuivons le but d'apporter à vos sociétés une relève qui réponde aux exigences toujours croissantes de la musique actuelle.

Toutefois, pour devenir musicien, il est indispensable de ne pas restreindre sa vision du monde musical à sa simple pratique instrumentale. C'est pourquoi nous tentons par nos différents ateliers, notre soirée culturelle, nos divers et prestigieux invités d'élargir et de diversifier la perception de la musique de nos jeunes musiciens.

J'ai envie de dire encore un mot au sujet de la 13ème Fête cantonale des jeunes musiciens qui s'est déroulée ici à La Tour-de-Trême en juin dernier. J'ai eu à cette occasion le plaisir d'écouter les prestations de plusieurs ensembles de jeunes musiciens, ainsi que diverses cliques de tambour....Quels Progrès !! Je pense ici autant au choix des oeuvres (plus varié et mieux adapté aux possibilités des ensembles) qu'à l'interprétation (plus nuancée, toujours plus proche d'un idéal sonore). C'est conscient de ces progrès réalisés en grande partie grâce à vous, chers directrices et directeurs, présidentes et présidents, monitrices et moniteurs, que nous vous encourageons à poursuivre vos efforts dans cette direction.

Et je terminerai en félicitant et remerciant vivement les organisateurs de cette 13ème Fête cantonale des jeunes musiciens pour la superbe fête qu'ils nous ont offerte.

Merci de votre attention

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

Le caissier, M. Jean-Marc Oberson nous donne un résumé des comptes. La nouvelle fortune, augmentée de Fr. 519.60, s'élève à Fr. 10'410.--.

MM. Zamofing et Dupasquier, vérificateur de la Société de La Tour-de-Trême déclarent les comptes exacts et sont acceptés par l'assemblée.

8. Fixation de la cotisation annuelle

L'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée, soit Fr. 20.--.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Le comité n'ayant aucune proposition particulière à formuler, il désire toutefois respecter un certain tournus dans les différents giron. De plus la société organisatrice est nommée d'office société vérificatrice des comptes. La parole est donnée à M. Brugger, président de la Gérignia de Marly qui informe l'assemblée de leur intention d'organiser l'assemblée 1997, proposition acceptée par l'assemblée.

10. Rapport de la 13ème Fête cantonale des Jeunes Musiciens fribourgeois à la Tour-de-Trême, 27-28-29 et 30 juin derniers

Parole est donnée à M. Yves Menoud, président du comité d'organisation :

Après les salutations d'usage, M. Menoud se fait le porte-parole du CO pour le bilan de cette fête. Du point de vue de l'organisation, ce fut une expérience très enrichissante pour toutes les personnes ayant travaillé à cette fête; les imprévus de dernière minute ont été résolus sans perturber le déroulement de cette manifestation. Le programme était riche : prestations des sociétés locales, concert de la Landwehr, concours, parties officielles, cortège; tout s'est bien déroulé. Les infrastructures un peu surdimensionnées ont permis un déroulement optimale. M. Menoud se fait un devoir de profiter de cette occasion pour remercier toutes les personnes, associations et entreprises qui ont permis l'organisation de cette fête. Malheureusement l'aspect financier de cette fête est un peu plus morose. La contribution à l'Association ne pourra pas être versée. Certes, les pertes seront éponnées par diverses manifestations. Les différentes réflexions du CO sur ces pertes sont portées à notre connaissance (morosité du climat économique qui freine les sponsors et retient les personnes chez eux, le nombre de manifestations à cette période, etc.). En conclusion, M. Menoud nous pose la question suivante : pour une fête de jeunes, qu'est-ce qui est le plus important, le succès populaire ou l'aspect financier ?

Parole est donnée à M. Michel Maillard, afin de nous faire part de son rapport sur la partie musicale de cette fête. Sa première remarque ne sera pas musicale. M. Maillard a été déçu par le peu de soutien des actifs de toutes nos sociétés cantonales à cette fête. En ce qui concerne le niveau des ensembles de jeunes, les progrès importants ont été remarqués depuis la dernière fête cantonale. M. Maillard met tout de même en garde ces sociétés. En effet, le but des ensembles doit être la formation des jeunes et non la performance, les sociétés doivent rester modestes car ce sont des apprentissages.

Richard Tarrès clôture ce point des tractanda en énumérant les quelques points suivants : il est clair que la morosité actuelle est pour quelque chose dans le résultat de la Tour-de-Trême, la fréquentation de la cantine et des bars a connu une baisse. Vouloir absolument trouver des raisons serait un exercice trop délicat. Peut-être que 4 jours de fête, est-ce 1 de trop ? M. Tarrès relève également le peu d'intérêt manifesté par les musiciens adultes. Cela dit, il faut relativiser le résultat financier. Les 4 fêtes cantonales précédentes se sont terminées sur des résultats réjouissants. La fête fut belle et les jeunes se sont plus. Merci au CO et au dicastère musique.

11. Fixation du lieu de la Fête Cantonale de 1998

Pour l'heure, le comité a reçu une candidature, la Société de musique « La Lyre » de Courtion: M. Tarrès nous donne connaissance de leur lettre de candidature. M. Jean-Pierre Equey, président de « La Lyre », présent à l'assemblée nous confirme cette candidature. N'ayant aucun autre candidat, « La Lyre » de Courtion est acceptée par applaudissement de l'assemblée des délégués. Les dates seront fixées par le comité d'organisation prochainement.

12. Admissions, démissions, exclusions

Il n'y a aucune démission et exclusion. 6 sociétés demandent leur adhésion à l'AFJM, soit la Société de musique « Sainte-Cécile » de Dompierre, les fanfares paroissiales de Fétigny-Ménières et de Cugy-Vesin, la Société de musique « Echo du Belmont » de Léchelles-Chandon, « La Lyre » musique ouvrière de Fribourg et le BBHG Brass-Band de la Haute-Gruyère. L'assemblée accepte ces 6 nouveaux membres, ce qui porte à 71, le nombre de sociétés de l'AFJM.

13. Démission du président et de deux membres du comité, élection du président et de nouveaux membres, réélection statutaire

Après 9 ans passés au comité dont 8 à la présidence, M. Richard Tarrès quitte notre association. Le comité présente le caissier actuel à la présidence, M. Jean-Marc Oberson. Sa nomination est approuvée par applaudissements de l'assemblée.

Egalement deux membres du comité ont présenté leur démission. Ce sont : M. Jean-Pierre Rossier, vice-président (représentant de la Sarine) et M. Roger Vauthey, secrétaire protocole (représentant de la Veveyse). Avant de passer à l'élection des nouveaux membres et étant donné que le mandat de 4 ans confié est échu, M. Pascal Aebischer est réélu par applaudissements. Pour la commission musicale, Mlle Marlène Chassot et MM. Nicolas Fragnière, Hugo Stern et Luc Vonlanthen sont également réélus par applaudissements de l'assemblée.

En remplacement des membres démissionnaires, trois nouveaux candidats sont présentés par le comité. M. Patrick Zbinden de Marly, M. Jean-François Rolle de Chavannes-les-Forts et M. Olivier Grand de Semsales. Ces trois candidats sont acceptés par applaudissements de l'assemblée.

Parole est donnée à M. Jean-Marc Oberson, nouveau président de l'AFJM. Il nomme Membre d'Honneur M. Roger Vauthey : Vice-président d'Honneur : M. Jean-Pierre Rossier et Président d'Honneur : M. Richard Tarrès. Ensuite, M. Oberson nous cite quelques objectifs qu'il s'est fixé : Maintien de l'âme de notre cantonale et notre camp, intégration des jeunes dans les sociétés d'adultes, prise de contact plus approfondis avec l'association singinoise pour une éventuelle fête ou une rencontre vraiment cantonale.

14. Camp musical 1997

Le camp musical aura lieu du 1er au 4 avril 1997 à Romont. Les cours et répétitions générales auront lieu aux écoles primaires, les divertissements, loisirs et ateliers aux écoles primaires et à la salle polyvalente de la Maison St-Charles, les logements aux locaux P.C. de Chavannes et de la Condémine, la cuisine et les repas au CO de la Glâne, le concert final aura lieu le 4 avril à 20.15 h dans un lieu encore à déterminer. La structure adoptée qui a fait ses preuves sera conservée, soit deux ensembles parallèles d'environ 70 musiciens. Aucune augmentation de prix n'est prévue.

Parole est donnée à M. Nicolas Fragnière pour de plus amples informations.

Après les salutations d'usage, M. Fragnière fait un petit compte-rendu du camp 1996. Il profite de cette occasion pour remercier les 16 moniteurs bénévoles et il donne une courte explication des trois ateliers mis en places, soit présentation du métier de preneur de son par M. Joseph Rotzetter, présentation du métier de facteur d'orgue par M. Jean-Daniel Ayer et présentation des oeuvres de MM. Bernard Chenaux et Oscar Moret par l'énergique M. Eric Conus. La soirée culturelle fut animée par le chœur de jeunes filles de St-Petersbourg « Amina Mea ». Le point culminant fut la venue de M. Branimir Slokar, trombone-soliste de renommée internationale. Nos jeunes ont eu la chance de l'accompagner dans deux oeuvres de choix du répertoire pour trombone.

Ensuite, M. Fragnière nous présente quelques aspects du futur camp de 1997. La formule reste identique à 1996. Des tests régionaux seront organisés. Les jeunes recevront personnellement les partitions avant le camp. Ce dernier se

déroulera à Romont du 1er au 4 avril. Trois ateliers seront mis sur pied, soit présentation des cours de direction, un atelier culturel non musical et un 3ème non encore établi. La soirée culturelle du mercredi concernera les instruments à cordes. Le concert final sera à nouveau une surprise pour nos jeunes. Plusieurs contacts sont en cours. En remerciant les délégués de leur écoute, M. Fragnière leur donne rendez-vous le 4 avril pour le concert final.

15. Rencontres musicales 1997, à Cressier-sur-Morat, le 26 avril 1997

Lors de la dernière assemblée, la Fanfare « L'Elite » de Cressier-sur-Morat s'est vu attribuer la 4ème édition des Rencontres Musicales. Cette fête aura lieu le 26 avril 1997 en marge du 75ème anniversaire de « L'Elite ». Parole est donnée à M. Werner Sahli, représentant du CO, qui après les salutations d'usage rappelle aux délégués présents de ne pas oublier les délais d'inscriptions, ainsi que les délais afin de porter à la connaissance des organisateurs les pièces choisies. Les concepts et le déroulement de la prochaine Rencontre sont exposés à l'assemblée. Il y aura trois lieux de répétition, plus la salle polyvalente et la cantine. Les jeux, productions de musique, infrastructures, animations sont portés à la connaissance des délégués. Rendez-vous est donné à tous pour le 26 avril.

16. Propositions des membres

Aucune proposition écrite n'a été déposée auprès du comité.

17. Remise des diplômes de Membre d'Honneur et nouvelles nominations

Mme Denise Oberson, fidèle de l'équipe de cuisine de nos camps et M. Bernard Maillard, qui a quitté la présidence de notre commission de musique l'année passée reçoivent leurs diplômes de Membre d'Honneur.

Par applaudissement de l'assemblée, Mme Agnès Menoud et M. Patrice Vallélian sont également nommés Membres d'Honneur et reçoivent leur diplôme. M. Tarrès termine ce point en réitérant ces remerciements à toute l'équipe de cuisine, soit Georgette et Gaston Oberson, Patrice Vallélian, Denise Oberson, Elisabeth Michaud, Agnès Menoud, Bernard et Marie-Claire Maillard, Corine Castella, Marie-Antoinette Rossier et Betty Clément.

18. Divers

Le responsable de l'Ensemble des jeunes instrumentistes de la Broye remet un de leur CD à M. Richard Tarrès.

La vice-présidente de l'Association jurassienne des jeunes musiciens apporte les meilleures salutations du Jura à l'AFJM et nous rappelle l'importance des échanges entre les différentes associations.

M. Jean-Marie Barras, vice-président de la société cantonale des musiques fribourgeoise apporte le cordial salut du comité cantonal, de la commission de musique et de la commission des tambours. De plus, il félicite le nouveau président de l'AFJM pour sa nomination.

M. Borcard, représentant des vétérans remercie M. Tarrès pour le travail fourni et souhaite bon vent à l'AFJM ainsi qu'à son nouveau président.

Après avoir rappelé aux délégués de payer leur cotisation et de rendre le formulaire de renseignement et les fiches d'inscription au camp, M. Richard Tarrès clôt cette assemblée des délégués.

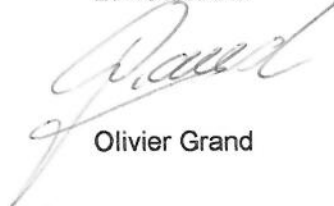
Semsaes, le 24 octobre 1997

Le président



Jean-Marc Oberson

Le secrétaire



Olivier Grand